



## Une rentrée différente

*Dû à la situation des variants de la COVID-19, il est possible que nous vous fassions parvenir des consignes à suivre pour la rentrée scolaire. Veuillez vérifier vos courriels dès la semaine du 16 août.*

*L'équipe de direction*

## La rentrée scolaire primaire 2021-2022

Lundi 30 août et Mardi 31 août	Tous les groupes de 1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année (6 à 12 ans)	7 h 40 à 10 h 30
À partir du mercredi 1 <sup>er</sup> septembre	<b>Tous les élèves du primaire</b> sont attendus à l'école	7 h 40 à 15 h 02

## La rentrée progressive du préscolaire 2021-2022

→ Les parents recevront **un appel ou un courriel personnalisé** pour connaître l'heure du rendez-vous de leur enfant, d'ici le 18 août.

Lundi 30 août et mardi 31 août	Horaire personnalisé sur rendez-vous avec l'enseignante
À partir du mercredi 1 <sup>er</sup> septembre	7 h 40 à 14 h 22 Départ des autobus : 15 h 02



## Rencontres de parents pour la rentrée scolaire

Vendredi <b>27 août</b>	Classes langages	Sur rendez-vous <i>Un courriel ou un appel personnalisé vous sera envoyé d'ici le 18 août.</i>
	Classes multi niveaux	12 h à 13 h par <b>ZOOM</b> <i>Si votre enfant est touché par une classe à multi niveaux, vous recevrez un lien Internet pour une rencontre, afin que vous puissiez comprendre le fonctionnement.</i>
Lundi <b>30 août</b>	1 <sup>re</sup> année et accueil	18 h 30 à 19h15
	2 <sup>e</sup> année et accueil	19 h 15 à 20 h 00
Jeudi <b>16 septembre</b>	<b>Assemblée générale des parents</b> et rencontre de parents des élèves de : 3 <sup>e</sup> année régulière et d'accueil 4 <sup>e</sup> année régulière et d'accueil 5 <sup>e</sup> année régulière et d'accueil 6 <sup>e</sup> année régulière et d'accueil	<b>18 h 30 à 21 h</b>
Jeudi <b>9 septembre</b>	Préscolaire	18h30 à 19h45

## Assemblée générale de parents

**Date : Le jeudi 16 septembre dès 18h30**

- Formation du **conseil d'établissement**
- Présentation du rapport d'activités 20-21 : CE
- Nomination du parent représentant parent au conseil d'administration de la CSSMB
- Formation de l'**Organisme de Participation des Parents (OPP)**



## Dates à retenir

Vendredi 3 septembre	<b>Fête de la rentrée avec les familles</b> <i>(si les conditions de la Covid nous le permettent)</i>
Lundi 6 septembre	<b>Congé</b> - Fête du travail
Semaine du 4 octobre	<b>Photos scolaires</b> <i>Le titulaire de votre enfant vous informera de la date de la photo scolaire de la classe.</i>



## Calendrier scolaire 2021-2022

Le [calendrier scolaire](#) se retrouve sur le site internet de l'école.

## Fiche santé - Autorisation de sorties dans le quartier et diffusion de photos et vidéos

Votre enfant recevra une fiche santé, l'autorisation de sorties dans le quartier et l'autorisation de diffusion de photos et vidéos dès le premier jour d'école.

**Veillez les compléter et les remettre, au plus tard, le mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2021.**

## Collation et lait-école

→ Les élèves recevront une collation et du lait à partir du 21 septembre, du mardi ou vendredi.

→ Prévoyez une collation santé pour votre enfant les lundis.





## Autobus scolaire

Le Service du transport scolaire acheminera directement aux écoles les cartes d'autobus.

Votre enfant recevra sa carte d'autobus à l'école le **1<sup>er</sup> ou 2 septembre 2021**.

Le mercredi 25 août, vous obtiendrez en ligne toutes les informations relatives au transport scolaire de votre enfant sur le site internet du CCSMB, [www.csmb.qc.ca/transport](http://www.csmb.qc.ca/transport) :

- ✓ Le numéro de l'autobus;
- ✓ Le lieu de votre arrêt;
- ✓ L'arrêt où l'enfant doit attendre l'autobus;
- ✓ L'heure de passage de l'autobus, matin et après-midi.



Votre enfant doit être à l'arrêt au moins **10 minutes avant l'heure indiquée** et **sa carte d'autobus doit être accrochée à son sac d'école**.

**Le règlement demande qu'un adulte soit présent à la montée et à la descente des enfants du préscolaire.**

Dû au grand nombre d'élèves ayant besoin d'être transportés à l'école Jean-Grou, prenez note qu'aucune demande de courtoisie ne sera acceptée pour l'année scolaire 2021-2022.

Prenez note que l'élève inscrit au service de garde 5 jours par semaine n'a pas le droit au transport.

## Jours de pluie

Prévoyez :

- un imperméable,
- un chapeau,
- et des bottes de pluie.



Les élèves iront à l'extérieur pour oxygéner leurs poumons et se dégourdir les jambes. C'est nécessaire pour le bon fonctionnement du cerveau!



## Frais scolaires

Les frais pour le matériel scolaire périssable varient selon le degré. **Vous devrez acquitter la facture reçue par courriel dès sa réception.**

Vous pouvez effectuer le paiement :

- **par internet** (avec le numéro de référence de la facture)  
*Attention, le numéro de référence pour les frais scolaires est différent de celui du service de garde ou du dîner.*
- **par chèque** au nom de l'école Jean-Grou (indiquez le nom et prénom de votre enfant ainsi que la note «matériel périssable»).

Pour les **effets scolaires**, vous devez vous les procurer **avant le lundi 30 août** dans le magasin de votre choix.

Les effets scolaires et les vêtements de votre enfant doivent tous être **identifiés** à son nom.

## Service de garde

### MERVEILLES

Le Royaume des



Si vous souhaitez avoir accès au **service de garde le lundi 30 août et mardi 31 août**, vous devez inscrire **obligatoirement** votre enfant à partir du [Site de l'école Jean-Grou](#) dans la section *Service de garde* → *Journée pédagogique* en donnant les informations suivantes :

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date			Choix
30 août	<i>Au service de garde seulement</i>	Après 10h30	9,75\$ <input type="checkbox"/>
		Journée complète (7h à 18h)	9,75\$ <input type="checkbox"/>
31 août	<i>Au service de garde seulement</i>	Après 10h30	9,75\$ <input type="checkbox"/>
		Journée complète (7h à 18h)	9,75\$ <input type="checkbox"/>



**L'horaire régulier** du service de garde et du service de dîner débute le **mercredi 1<sup>er</sup> septembre.**

Pour toutes questions, vous devez communiquer avec la technicienne du service de garde au **514-747-1260 poste 2.**

Pour toutes informations supplémentaires, visitez le site internet de l'école : [service de garde.](#)

## Service du dîner

---

Des frais de **3 \$ par jour par élève** s'appliquent à la surveillance du midi.

## Sécurité et circulation autour de l'école

---

La sécurité des élèves est une **priorité**, nous vous prions de bien respecter les consignes suivantes lors de l'arrivée et du départ des élèves:





<p><b>Si votre enfant prend l'autobus</b></p>	<p>Tout au long de l'année, les autobus scolaires déposent et reprennent les enfants en toute sécurité au <b>débarcadère.</b></p> <p><b>Aucun autre véhicule n'est autorisé dans le débarcadère</b> durant ces heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matin : 7 h 40 à 7 h 50</li> <li>- Fin de journée : 15 h 02 à 15 h 10</li> </ul>
<p><b>Si votre enfant est marcheur</b></p>	<p>Les enfants marcheurs entrent par la porte de la <b>cour située sur la rue Tassé.</b></p> <p><b>Prenez note que nous fermons la clôture à 7 h 47. Après cette heure, votre enfant devra passer par l'entrée principale et sera considéré en retard.</b></p>
<p><b>Si votre enfant est marcheur et que vous venez le chercher en automobile</b></p>	<p>Vous devez vous stationner et sortir de votre véhicule pour reconduire votre enfant à l'entrée de la cour. Les véhicules ne doivent pas s'immobiliser au milieu de la ni devant le débarcadère.</p> <p>Prenez note que pour la sécurité des élèves, une surveillance policière sera accrue aux abords de l'école et vous pourriez recevoir une contravention.</p>

## Site de l'école Jean-Grou

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez consulter le site internet de l'école : <https://jean-grou.ecolesaintlaurent.ca/>.

